

Octobre 2011

Octobre

14

- Assemblée générale de l'U.S.O

20

- Accueil des bébés lecteurs à la bibliothèque municipale de 9h15 à 10h ou de 10h15 à 11h

21 au 23

- Festival « Ce soir, je sors mes parents »

29

- Repas de l'U.S.O

Novembre

6

- Brevet des Grimpeurs par les Voyettes Oudonaises

11

- Cérémonie au Monument aux Morts

**Le secrétariat de la mairie sera fermé
au public le lundi 31 octobre et le
samedi 12 novembre 2011.**



Séance du 30 septembre 2011

Présents : Mesdames et Messieurs Michel DUPONT – Roland BLOINO – Nelly HARDY – Alain BOURGOIN Jean-Yves COMBEAU – Franck BESSON – Jean-François CHAMPION - Maryvonne GODARD – Frédéric GROLEAU Daniel JONCHERAY - Solange LAMBERT – Alain LE PORT – Yves MEROT - Christelle OUARY – Françoise PIAUD Noëlle PERROIN - Christophe THOMIN.

Absents excusés : Armelle SEBILE pouvoir à Michel DUPONT, Nicolas SECHET, Claude BRARD pouvoir à Roland BLOINO, Bertrand PINEL pouvoir à Christophe THOMIN, Jean-Pierre BRANCHEREAU pouvoir à Nelly HARDY, Régis PADIOU pouvoir à Noëlle PERROIN.

Secrétaire de séance : Franck BESSON.

Budget principal : décision modificative n°4 – acquisition de catways et de pare ballons terrain de football

Acquisition de 6 catways de 6 mètres de long chacun à la ville d'Ancenis au prix de 500 € pièce, soit 50% de sa valeur neuve, soit un budget global de 3 000 €.

Crédits disponibles en dépenses imprévues.

Pose de pare ballons au terrain de football : plus value de 800 € pour un devis total de 6 476.34 € TTC. Crédits insuffisants de 800 € pris en dépenses imprévues.

Budget annexe immobilier : décision modificative n° 3 - isolation des locatifs Fouschard

Pour l'opération locatifs Fouschard, le budget isolation est plus élevé que prévu (+ 1 500 € sur un budget global de 13 500 €), et des travaux de peinture ont été effectués suite au départ d'un locataire dans l'un des appartements.

Le budget supplémentaire alloué de 6 800 €, disponibles pour :

- 1 900 € sur l'opération centre équestre
- 4 900 € sur le chapitre entretien de bâtiments.

Exonérations pour les taxes directes locales

A ce jour, délibérations votées :

Taxe	Abattement / exonération	Date de vote
Taxe d'habitation	Abattement spécial à la base de 5% en faveur des personnes à revenus modestes	19/09/08
	Abattement spécial à la base de 10% personnes handicapées	14/09/07
	Assujettissement des locaux vacants depuis + de 5 ans	07/09/06
Taxe foncière sur propriétés bâties	Exonération entreprises nouvelles pour 2 ans	30/11/90
	Exonération reprise entreprises en difficulté pour 2 ans	30/11/90
Taxe foncière sur propriétés non bâties	Exonération terrains en agriculture biologique pour 5 ans	01/10/10
	Dégrèvement de 50% aux jeunes agriculteurs pour 5 ans	24/09/99

Pas de nouvelles exonérations votées.

Convention de gestion avec le conseil général, relative à la création d'un pont cadre sous la RD 723

Le conseil général propose une convention de gestion pour 10 ans avec :

à charge de la commune :

- entretien de la voie communale sous le pont cadre
- entretien du réseau d'assainissement eaux usées
- nettoyage du pont cadre (graffitis, grilles et pièges à eaux...)

à charge du département :

- chaussée et accotements de la RD 723
- réseau eaux pluviales
- entretien du pont cadre (chaussée, étanchéité, couche de sable, remblais, garde corps)
- marquage de la RD 723,
- glissières de sécurité.

Révision générale du Plan d'Occupation des Sols du Cellier, valant Plan Local d'Urbanisme : association à la démarche

La commune d'Oudon souhaite être personne publique associée à la commune.

Décisions municipales

Marché	Entreprise	Montant HT
Arche RD 323 : mission de coordination sécurité et protection de la santé	QUALICONSULT CARQUEFOU	752.50 €
Arche RD 323 : mission de contrôle technique	S O C O T E C SAINT-HERBLAIN	1 575.00 €
2 copieurs mairie	DBR ANGERS	10 979.00 €
Bornes de distribution eau et électricité place du Hâvre	M O N N I E R ANCENIS	8 388.33 €

Renouvellement du marché d'assurances : lancement de la procédure et approbation de dossier de consultation des entreprises

Le conseil municipal approuve les éléments essentiels du Dossier de Consultation des Entreprises, comportant les lots :

- lot n° 1 – Dommages aux biens et risques annexes
- lot n° 2 – Responsabilité civile, protection juridique et risques annexes
- lot n° 3 – Flotte automobile, parc engins et risques annexes
- lot n° 4 – Risques statutaires.

Modification des horaires d'ouverture du bureau de poste

La Poste a décidé la diminution des horaires du bureau de poste et demande à la commune de se prononcer sur plusieurs propositions (passage de 33h à 27h d'ouverture par semaine).

Le conseil municipal s'oppose fermement à cette proposition, au vu de la fréquentation stable depuis plusieurs années. Seule la fermeture le lundi matin pourrait être envisagée, soit une diminution de 3h par semaine.

Baromètre du développement durable

Accord du conseil pour qu'Oudon soit ville-test au niveau du département pour l'utilisation d'un nouvel outil : le baromètre du développement durable. Ce dernier permet de recenser les actions publiques et associatives mises en place et les axes d'amélioration possibles.

Bilan de la rentrée scolaire

Ecole Jules Verne :

- 113 maternelles et 156 primaires : +6 élèves par rapport à l'an dernier
- Un nouvel enseignant.

Ecole Saint-Joseph :

- 60 maternelles et 120 primaires : +7 élèves par rapport à l'an dernier
- deux nouvelles enseignantes.

Subvention à l'association 3 P'tits Tours

Versement d'une subvention de 10 310 €, correspondant au reliquat à verser par rapport au budget prévisionnel de l'association. Un point précis sera fait le mois prochain sur les comptes de l'association.

Règlement pour l'utilisation du ponton en Loire

Principales dispositions :

- l'accès visiteurs-navigants au ponton et à ses services sera gratuit sur une durée ne pouvant excéder 4 jours et 2 nuits non consécutifs pour une année,
- la demande d'emplacement faite à la maison du tourisme doit mentionner les informations suivantes :
 - type d'embarcation longueur précise et (ou) rapide description
 - numéro d'immatriculation
 - numéro d'assurance de l'embarcation
 - domicile du propriétaire et utilisateur.
- adresse à Oudon en cas de résidence secondaire.
- les emplacements sont loués aux attributaires et restent la propriété de la commune d'Oudon. La sous-location ou cession d'un emplacement en vue de contourner la liste d'attente est rigoureusement interdite et peut entraîner la perte de l'emplacement.
- tout emplacement non occupé au moins un mois dans l'année par l'embarcation inscrite, sera déclaré vacant et attribué au premier de la liste d'attente.

Chaque candidature est portée sur une liste d'attente avant de se voir attribuer un emplacement, l'ordre d'attribution des emplacements obéit aux règles suivantes :

- les personnes ayant leur résidence principale à Oudon
- les personnes ayant une résidence à Oudon (secondaire)
- les personnes extérieures à la commune.

Entre deux personnes d'un même degré de priorité, la candidature la plus ancienne est retenue.



Schéma départemental de coopération intercommunale : avis sur le projet

Projet de simplification des intercommunalités entraînant à terme des suppressions de syndicats et redéfinition des compétences.

Les élus regrettent de ne pas bénéficier de temps suffisant pour se prononcer sur un sujet d'une telle importance. Cela fait suite à une loi qui tend à favoriser les intercommunalités aux dépens des communes, alors que ce maillon territorial est d'une importance capitale pour favoriser les initiatives locales et gérer les affaires de manière efficace.

Il est aberrant d'avoir à se prononcer sur des suppressions de syndicats sans avoir ni envisagé ni chiffré les autres solutions auparavant. L'objectif chiffré imposé par l'État va à l'inverse d'une gestion pragmatique des affaires publiques.

On s'aperçoit aujourd'hui que les compétences transférées ne laissant plus de marge de manœuvre aux communes et aux initiatives locales sont dommageables.

Il appartiendra aux élus communautaires de veiller à ce que des liens soient maintenus avec les personnes de terrain.

Syndicat intercommunal des communes riveraines de Loire : retrait de la commune de Basse-Goulaine et dissolution du syndicat

Accord du conseil.

Cession de logements sociaux rue du Parc

Maintien de la décision prise par délibération du 6 février 2009, laissant la possibilité aux bailleurs sociaux de ne vendre qu'un 1/3 des logements sur chaque opération, aux locataires uniquement, et avec occupation du locatif au moins 2 ans avant son acquisition. Les locataires les plus anciens sont prioritaires.

Prochaine réunion du conseil municipal le vendredi 4 novembre à 20h30, salle du conseil.

SUPERETTE

«Pour des raisons de procédures administratives, la supérette ne pourra ouvrir ses portes à la mi-octobre. Une information sera donnée sur le prochain bulletin municipal et sur notre site www.oudon.fr dès que possible».



Liste électorale

2012 : élections présidentielle et législatives

La révision annuelle de la liste électorale, prévue par le Code Electoral, a lieu jusqu'au 31 décembre 2011. Les jeunes qui auront 18 ans avant le 29 février 2012, les nouveaux arrivants dans la commune, ou toute autre personne non inscrite, devront se présenter, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile au secrétariat de la mairie pour leur inscription, au plus tard le 31 décembre 2011.

Conseil général

Permanences du conseiller général assurées par Jean-Michel Tobie ou par sa suppléante Nadine You, sur rendez-vous uniquement :

OUDON : samedis 15 octobre, 19 novembre et 17 décembre 2011 à 11h en mairie.

Les rendez-vous sont à prendre à la mairie d'Ancenis au ☎ 02 40 83 87 02.

Bulletin municipal

Les associations qui désirent présenter un article sur leurs activités pour le bulletin de novembre sont priées de le remettre au secrétariat de la mairie au plus tard le **28 octobre 2011**.

Pour le bulletin semestriel de décembre, les articles et illustrations sont à remettre au plus tard le **12 novembre 2011**.

Nouveau!

CORDONNERIE

du mardi au samedi midi
de 8h à 12h et de 14h à 19h

☎ 02 40 98 20 33

jacky.peraudeau@laposte.net
2 rue Marguerite de Clisson - 49270
CHAMPTOCEAUX



Vaccination grippe

La grippe saisonnière, une maladie à prendre au sérieux. Souvent considérée comme une infection banale, la grippe est une maladie qui peut entraîner des complications parfois graves. **Vous faire vacciner, c'est vous protéger.** Le virus de la grippe saisonnière évolue chaque année. Il est donc recommandé de se faire vacciner tous les ans. Il faut compter environ 15 jours entre la vaccination et le moment où vous serez protégé.

**Permanence pour
la vaccination contre la grippe
les mardis 25 octobre, 8 et 15 novembre de
15h à 16h
au 57 rue du Chemin Neuf à Oudon.**

C.A.U.E

Permanence sur rendez-vous de Patrice POIRIER, architecte

vendredi 14 octobre de 14h à 17h

COMPA - Ancenis ☎ 02 40 96 31 89

Site internet : www.caue44.com

P.R.E.E.S

Point Relais Emploi-Entreprises-Salariés (le PREES) pour les salariés du Pays d'Ancenis à l'Espace Corail à ANCENIS.

- Réunion d'information sur le Bilan de Compétences le **lundi 24 octobre 2011 de 12h30 à 13h30** (salle de conférence)

Intervention du CIBC-CEBAN

Inscriptions et renseignements : CBE / PREES ☎ 02 40 09 77 00

- Permanences de l'association des experts comptables du pays d'Ancenis (AECPA) les vendredis **14, 21 et 28 octobre 2011 de 9h à 12h30**.

Elles s'adressent aux créateurs et repreneurs d'entreprises qui ont un projet précis et qui ont besoin de valider certains éléments auprès d'un expert-comptable : questions fiscales, juridiques, comptables...

Première consultation gratuite sur rendez-vous auprès du PREES/CBE ☎ 02 40 09 77 00.

Bibliothèque municipale

« POLARDISONS !!!!!!!!!!!!!!! »

Le polar n'a plus mauvais genre, sorti du purgatoire des livres achetés sans réfléchir, aussi vite lu qu'oubliés, aussi vite écrits que publiés, le roman noir est aujourd'hui un art majeur de la littérature. Son succès ne se dément pas et un livre acheté sur quatre est un polar.

La bibliothèque sera noire du 9 octobre au 6 novembre. Livres et films policiers seront à votre disposition.

1 - Concours pour tous.

Retrouvez 12 titres de films policiers. Les indices sont sur les vitrines des commerçants de Oudon : la Cabane à couleurs, la boucherie, la boulangerie de quartier, la pharmacie, l'opticienne, les 2 salons de coiffure, les 2 salons d'esthétique, la fleuriste, les plats asiatiques, la bibliothèque.

Déposez les bulletins à la bibliothèque ou dans la boîte aux lettres **avant le 31 octobre, remise des prix le samedi 5 novembre** à midi à la bibliothèque.

Un tirage au sort sera effectué s'il y a plusieurs gagnants. Les gagnants recevront un cadeau noir ? Ou un sombre cadeau.

2- Une soirée cinéma

Le 28 octobre à 20h30 salle de l'Europe (au-dessus de la bibliothèque). L'association

«Fondu au noir» nous dévoilera les connexions entre le grand écran et la littérature policières : extraits de films, extraits de livres. Entrée gratuite pour un public connaisseur ou néophyte.

3- Atelier théâtre

Le mardi 25, mercredi 26 et jeudi 27 octobre de 9h30 à 12h30 pour les enfants à partir de 7 ans avec Catherine Michel (comédienne). Inscription gratuite mais obligatoire car les places sont limitées (salle de l'Europe).

4- Après-midi spectacle

La compagnie «A main levée» présentera un conte, «celui qui partit en quête de la peur». Marionnettes, silhouettes d'ombres, et musique. Un jeune garçon sans nom ne connaît pas la peur, poussé par la curiosité il partira, pour découvrir la peur, la pétoche, la frousse ... **mercredi 26 octobre à 15h** à partir de 5 ans (salle de l'Europe) entrée libre.

5- Troc de livres et de DVD policiers

Vous voulez vous débarrasser de vos polars ; venez les échanger gratuitement à la bibliothèque. Le troc durera 2 mois : octobre, et novembre, les livres et les DVD doivent être en bon état. Tous les renseignements au ☎ 02 40 83 61 95 ou bibliotheque@oudon.fr



Bulletin de participation « Polardisons » (disponible également sur le site oudon.fr et à la bibliothèque)

Concours organisé par la bibliothèque d'Oudon

Ouvert à tous y compris aux non-inscrits

Trouvez les douze titres de films dans les vitrines des commerces

Des dvd et des livres à gagner !

1 _____ 7 _____

2 _____ 8 _____

3 _____ 9 _____

4 _____ 10 _____

5 _____ 11 _____

6 _____ 12 _____

Nom : _____ Prénom : _____ ☎ : _____

État Civil

↳ NAISSANCES

31.08.2011

LANDREAU Louis - 165, impasse des Perrières

14.09.2011

ARNOLD Noélie - 90, Coteau du Poulichon

21.09.2011

MOIZAN Ilan - 44, la Prée de la Ramonière

↳ MARIAGES

27.08.2011

BRUHAIS Frédéric - Le Pâtis Fichet

BRANGER Virginie - Le Pâtis Fichet

27.08.2011

GARAULT Olivier - 428, la Durandière

GUILBERT Agnès - 428, la Durandière

10.09.2011

VIRTUOSE Samuel - 54, Pierre Blanche

LE PROVOST Mélanie - 54, Pierre Blanche

↳ DECES

17.09.2011

MALAURIE Pierre - 73 ans - 106, rue du Pont Levis.



Recensement militaire

Le recensement militaire est obligatoire pour les **jeunes filles** et **garçons** à l'âge de 16 ans. Les jeunes concernés doivent se faire inscrire au secrétariat de la mairie au plus tard un mois après leur date anniversaire.

Cette démarche est indispensable pour :

- l'inscription à tout examen ou concours
 - l'inscription au permis de conduire
 - l'inscription sur les listes électorales dès 18 ans.
- Les jeunes filles et garçons doivent se présenter en mairie avec le livret de famille des parents et leur carte d'identité.

11 novembre

Commémoration de l'Armistice vendredi 11 novembre 2011

Rassemblement à la mairie à 10 h 00.

Les Anciens Combattants, les Anciens Prisonniers de Guerre, les Médaillés Militaires, les membres du conseil municipal et des associations oudonnaises ainsi que toute la population, sont invités à y assister. Dépôt de gerbes au Monument aux Morts et au cimetière. Un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

Ecole Saint-Joseph

Une année scolaire nouvelle commence !

Des élèves arrivent en PPS-PS, c'est leur première rentrée ! Des élèves nous rejoignent en cours de scolarité (de la MS au CM2). Pauline Leduc (aide-maternelle, garderie), Marie Le Tarnec (enseignante en GS-CP) et Emilie Malbranche (enseignante en CE1-CE2) viennent compléter l'équipe enseignante et éducative. Au total, 180 élèves (60 en maternelle, 120 en élémentaire) fréquentent notre école. Un effectif en hausse par rapport à l'an passé.

Cet été, la salle de motricité de l'école a été entièrement rénovée du sol au plafond. Merci à tous les membres OGEC qui ont permis la réalisation de ces travaux et qui tout au long de l'année travaillent pour embellir l'école et améliorer les locaux !

Bien sûr, cette nouvelle page de l'histoire de l'école St-Joseph s'écrit dans la continuité des années passées. L'école St-Joseph a une

longue histoire, elle est le fruit de l'investissement des directeurs, des équipes enseignantes et éducatives successives, du soutien des associations APEL et OGEC et de la confiance des familles. *Merci à Mme Marie-Aline GERGAUD pour sa gestion efficace et son sens de l'organisation pendant trois années comme chef d'établissement !*

Jour après jour, au cours de cette année scolaire nouvelle, nous avons à cœur de tisser des liens entre tous les acteurs de notre école : parents, associations, équipe enseignante et éducative afin de faire grandir les enfants qui nous sont confiés.

Que la nouveauté ne soit pas seulement celle des cartables ou des crayons, mais soit aussi celle de notre regard ! A toutes et à tous, belle année scolaire 2011-2012 !

Contact : Pierre BIEHLER ☎ 02 40 83 61 25
direction@esjo.fr

Déploiement du nouveau système de collecte sur les cantons d'Ancenis, Ligné et Varades

Un nouveau dispositif de collecte des déchets ménagers a été testé en 2010-2011 sur les cantons de Riaillé et Saint-Mars-la-Jaille, ainsi que sur les quartiers des Arcades et Emilien Maillard à Ancenis.

A partir de novembre prochain, il sera déployé sur les trois autres cantons du territoire : Ancenis, Ligné, Varades. Après une phase d'enquête, la collecte de proximité démarrera progressivement dès janvier 2012.

Chaque foyer recevra, dans un premier temps, un courrier d'information lui indiquant qu'un enquêteur se rendra prochainement à son domicile. Cette visite permettra de déterminer le volume du bac et d'informer sur le nouveau dispositif de collecte.

En quoi consistera cette nouvelle collecte ?

Pour les ordures ménagères résiduelles :

- équipement de tous les foyers d'un bac roulant équipé d'une puce électronique
- collecte toutes les semaines dans les zones agglomérées de plus de 500 habitants (*)
- collecte du bac toutes les deux semaines hors zones agglomérées (*).

Pour les emballages ménagers recyclables :

- équipement de tous les foyers de sacs jaunes,
- collecte toutes les deux semaines (zones agglomérées et hors zones agglomérées *)

A noter : Pour les zones d'habitat dense et/ou présentant des contraintes de collecte et de stockage, des conteneurs enterrés seront mis en place.

Calendrier de déploiement :

1^{ère} phase : début de l'enquête fin novembre 2011, début de la collecte mi-février 2012 : communes de Couffé, Le Cellier, Ligné, Mouzeil, **Oudon**, Saint Géréon et habitat collectif d'Ancenis

2^{ème} phase : début de l'enquête janvier 2012, début de la collecte avril 2012 : communes d'Anetz, Belligné, La Chapelle Saint-Sauveur, Le Fresne sur Loire, La Roche Blanche, La Rouxière, Mésanger, Montrelais, Pouillé les Coteaux, Saint-Herblon, Varades

3^{ème} phase : début de l'enquête février 2012, début de la collecte mi-avril 2012 : ville d'Ancenis (hors habitat collectif).

(*) Zones agglomérées :

Pour savoir si votre habitation fait partie d'une zone « agglomérée » (concerne principalement les bourgs), vous pouvez consulter la carte de votre commune sur le site internet de la COMPA www.pays-ancenis.com ou dans votre mairie :

- communes de la phase 1 : à partir de début novembre 2011
- communes de la phase 2 : à partir de mi-décembre 2011
- Ancenis : à partir de mi-janvier 2012



Plus d'information sur le www.pays-ancenis.com

Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA)

Centre Administratif « Les Ursulines » – BP 50 201 – 44 156 ANCENIS cedex

☎ 02 40 96 31 89

Gestion des déchets

Tous acteurs d'un environnement préservé !

Aux Arts

Les activités de l'association Aux Arts ont repris : les cours de peinture, sculpture et autres techniques ont démarré mi-septembre.

L'association propose différents ateliers d'Arts plastiques pour adultes, jeunes et enfants.

Vous avez envie de faire un essai ? C'est le moment ! Il reste quelques places !

Cours pour ados/adultes, de peinture sculpture, avec Yann Lefeuvre

- lundi de 20h à 22h
- mardi de 20h à 22h
- jeudi de 14h à 16h

Tarifs : 90 € le trimestre (70 € ados) payables en 1, 3 ou 10 chèques. Réduction de 15 € par trimestre pour la deuxième personne par famille et pour les demandeurs d'emploi.

Un groupe **toutes techniques pour ados adultes** peut s'ouvrir le samedi de 10h à 12h avec un autre intervenant, s'il y a suffisamment de personnes intéressées.

Atelier d'arts plastiques pour enfants du CP au CM2, avec Roxane Arleo ou Marion Heijnis

- mercredi de 10h à 12h (ce groupe est complet)
- mercredi de 14h à 16h

Tarifs : 165 € pour l'année (ce qui correspond à 55 € par trimestre), payable en 1, 3 ou 10 chèques. Réduction de 15 € par trimestre pour la deuxième personne par famille et pour les demandeurs d'emploi.

Possibilité de commencer les cours tout au long de l'année ! N'hésitez pas à passer à l'atelier (ancienne gare d'Oudon) pendant les cours, vous êtes les bienvenus !

Contacts :

Yann ☎ 02 40 96 00 91

Pour les cours d'enfants : Marion ☎ 06 87 45 45 21

Comité de jumelage

RECTIFICATIF

L'assemblée générale du comité de Jumelage se déroulera à la salle polyvalente le 25 novembre 2011 à 19h30.

Comité de Jumelage d'Oudon
Battheaston Simmental Sommacampagna



Amicale laïque

Nouveau ScrapOudon

Arrive sur Oudon une nouvelle association de loisir créatif au sein de l'amicale laïque : le scrapbooking !

Venez découvrir le monde du scrap lors d'une soirée démonstration le jeudi 13 octobre à la salle sous la mairie à partir de 20h.

Ouvert à tous débutants, initiés ou confirmés afin de partager notre passion du scrap.

Renseignements complémentaires auprès d'Agathe Faucheux : ☎ 02 40 83 63 67 ou Anne-Laure Pesneau : ☎ 06 83 51 00 85.

Tennis de table

La section tennis de table a repris ses activités : ping-pong loisir pour adultes hommes et femmes **le mardi à 20h30**, salle de sports. Inscription à la salle ou auprès de Nicolas Trichet au ☎ 02 40 83 68 90. Il reste des places !

Assistantes maternelles solidaires

L'association des assistantes maternelles solidaires d'Oudon/Mésanger est très satisfaite du résultat plus que positif lors de sa dernière bourse à la puériculture qui a eu lieu les 10 et 11 septembre à Mésanger.

En effet 54% des vêtements et 49% du matériel déposés ont été vendus, et le bénéfice est aussi en constante augmentation.

En revanche, contrairement aux années précédentes, à cause de problèmes de salles, nous n'avons pas pu faire cette bourse à Oudon et nous nous en excusons auprès des personnes habituées.

La prochaine bourse est prévue les 11 et 12 février 2012 dans la salle de l'Olympe (complexe du Phénix) à Mésanger.

L'assemblée générale de l'association aura lieu le **20 octobre** prochain à Oudon (salle sous la mairie), à **20h30**.

Pour tout renseignement, appelez Florence au ☎ 02 40 09 92 38.

Maternellement votre!

APEL

Les élèves de l'école St-Joseph et les membres de l'association des parents APEL seront très heureux de vous retrouver le **dimanche 23 octobre 2011 de 9h à 13h place du Hâvre**.

Dans le cadre de la 5^{ème} édition de « *Moi aussi, j'agis* », les élèves de CM2 vont construire des nichoirs et des mangeoires pour les oiseaux d'Oudon. Nous avons appelé notre projet « **Un toit pour toi, un nid pour lui** ». Le bois, labellisé PEFC, provient des forêts des Pays de la Loire, il a été scié dans une entreprise locale : TBO à Riaillé. Le dimanche 23 octobre, nous tiendrons donc un stand au marché d'Oudon pour, vous présenter une exposition sur les oiseaux d'Oudon, vendre des nichoirs et mangeoires ainsi que des gâteaux et des gelées dont le bénéfice aidera au financement de notre projet d'année intitulé « *En route !* » pour que nos élèves deviennent des utilisateurs de la route responsables. Nous terminerons par des chants à 12h15.



AMAP

L'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) «*Hommes de terre*» s'engage pour la saison d'hiver qui commencera le 3 novembre. La distribution des produits a lieu le jeudi, en fin d'après midi, dans le hangar des vergers de Pierre Blanche où Laurent Jouve accueille les autres producteurs bio partenaires de l'AMAP.

Rappel : les principes d'une AMAP se déclinent en quelques mots : «**Proximité**» (producteurs installés dans un rayon d'environ 30 kilomètres), «**Solidarité et partage des risques**» avec les paysans (tout est acheté à l'avance), «**Echanges et lien social**» recettes de cuisine et rencontre directe avec « leurs » producteurs, «**Respect de l'environnement et de la santé**» (produits bio, frais, de saison qui n'ont pas voyagé par camion ou par bateau avant d'arriver dans la cuisine !). La saison d'hiver 2011 durera jusqu'à la mi-avril 2012, avec une plus grande variété de légumes cette année. Des référents bénévoles assurent le lien entre Amapiens et producteurs. Site : <http://amapoudon.free.fr>. Contact : ☎ 02 40 83 61 03.

OGEC

L'OGEC, association en charge de la gestion de l'école St-Joseph, et notamment de l'entretien des bâtiments de l'école, doit faire face à un sérieux dossier.

Depuis plusieurs années, l'association, par une gestion serrée de son budget, parvient à entretenir et rénover en moyenne une classe par an ; dernière en date, la salle de motricité des tous petits a été entièrement refaite cet été du sol au plafond.

Mais un chantier d'une toute autre envergure se profile... En effet, l'ancienne maison des sœurs implantée dans la cour des maternelles et qui héberge aujourd'hui les activités d'informatique, bibliothèque et des bureaux pour les enseignants, ne cesse de vieillir et de se dégrader. Des travaux conséquents s'imposent mais posent à l'association la grave question de l'équilibre budgétaire que cela engage pour les années à venir.

Diverses solutions sont actuellement à l'étude : rénover la bâtisse, la démolir pour reconstruire, la vendre pour construire de nouvelles classes sur une autre partie de l'école,.... Toutes les pistes méritent d'être envisagées et les membres de l'association sont donc à l'écoute de toutes propositions (idées, mécènes, investisseurs,....). Vous pouvez pour cela contacter l'école au ☎ 02 40 83 61 25 ou ogec@esjo.fr.

Yoga

L'atelier de yoga animé par Edith Lecouvey propose à son domicile, au 60 rue d'Anjou :

- des cours hebdomadaires collectifs le mardi de 15h à 16h30, de 18h30 à 20h et de 20h à 21h30

- des cours individuels

- des stages d'approfondissement, axés sur les postures et sur la respiration 6 samedis après midi

- un travail initiation sur les textes fondateurs du yoga le lundi soir dans l'année à Nantes.

Il est possible d'essayer un cours avant de s'engager.

Merci d'appeler au ☎ 06 83 56 56 03 pour plus de renseignements.

Touchatouts - CLO

Bientôt les vacances de la Toussaint

Du 24 octobre au 2 novembre 2011

Venez nombreux vous amuser sur le thème de l'enquête policière. L'équipe d'anim's vous attend...



Inscription

Tous les jours de 8h à 9h et de 17h à 19h ainsi que le mercredi ou par courriel : touchatouts_equipe@yahoo.fr

A l'espace Vieille cour : salle J'LOUDON

Pour plus de renseignements, réservations et en cas de difficultés : appeler le centre aéré le mercredi : ☎ 02 40 83 69 42

Pour toute nouvelle inscription

- remplir la fiche sanitaire avant le début des vacances (la fiche peut être téléchargée sur le site de la Mairie ou retirée à l'accueil périscolaire)
- se munir de son quotient familial CAF ou MSA
- la cotisation annuelle de 12 € par famille.

Palamède

Le club d'Échecs «PALAMEDE OUDONNAIS» fondé en 1990 a vu pendant ces 21 ans d'existence beaucoup d'enfants de OUDON et des communes limitrophes s'initier et disputer au niveau départemental, régional et France "le jeu d'échecs". Aujourd'hui le club est en quête d'effectifs !!! Le bureau actuel de l'association aimerait passer le relais à toutes personnes adultes qui ayant pratiqués dans leurs jeunesse, souhaiteraient à leur tour transmettre les valeurs de ce jeu à des jeunes et moins jeunes "Ensemble conservons l'association au niveau local".

Pour nous contacter : Michel ☎ 02 40 83 68 30

michel.pichot2@wanadoo.fr

ou Guy ☎ 06 77 98 42 77

guy.emeriau@orange.fr

Touchatouts - Padoc

L'association «Touchatouts» relance cette année le projet du PADOC (Pré-Ados Oudon Club) en mettant en place des semaines d'activités / animations pendant les petites vacances scolaires (Toussaint, Février et Pâques) pour les jeunes de 10 à 14 ans, habitants Oudon ou ses alentours.

Ces semaines seront composées d'une sortie, d'une soirée à thème avec repas et de trois après-midi sportives et/ou culturelles en partenariat avec des associations oudonnaises.

Pour l'inscription il suffit de remplir une fiche sanitaire et de renseignements (à trouver en mairie ou au centre de loisirs), ainsi qu'adhérer à l'association (12 €, sauf pour les familles ayant un enfant au centre de loisirs).

Au programme des vacances de la Toussaint grande soirée de l'horreur et bowling entre autres seront proposés aux jeunes. Le programme complet est disponible en mairie et au centre de loisirs.

Nous organisons le 1^{er} jour des vacances (**lundi 24 octobre**) un après-midi porte ouverte de **16h à 19h30**. Familles et jeunes sont les bienvenus pour venir découvrir le local, le programme d'activités de la semaine, ainsi que les animateurs ! Un cocktail sera offert à tous ceux qui passeront !

Tarifs : 2 € l'après midi sans déplacement ou uniquement sur Oudon (goûter compris)

10 € pour les sorties extérieures (goûter compris)

Un questionnaire destiné aux familles des jeunes de 10 à 18 ans, est disponible en dernière page de ce bulletin. Il a pour but de pouvoir cibler au mieux les envies des jeunes oudonnais.

Renseignements : auprès de Stéphanie Giraudon : ☎ 06 61 81 72 11

Mail : padoc.oudon@gmail.com

Adresse du PADOC : place de l'Europe (face à la bibliothèque, à côté de l'auto-école).

Journée pour les conscrits des années 71 et 76 , le samedi 19 novembre 2011. Si vous n'avez pas reçu d'invitation, contacter Béatrice au ☎ 06 50 21 76 56.



QUESTIONNAIRE

PADOC

(Pré-Ados Oudon Club 10-14 ans)

Pour pouvoir répondre au mieux aux besoins et aux envies de vos jeunes pendant leurs temps de loisirs, nous avons mis en place ce questionnaire.

Merci de bien vouloir prendre le temps d'y répondre -cocher les cases (o)- et le retourner au centre de loisirs : Rue de Vieille Cour 44521 Oudon.

QUESTIONNAIRE AUX FAMILLES

Nom de la famille (facultatif) :

Combien avez-vous de jeunes de 10 à 18 ans ?

1 2 3 4 et plus

Combien avez-vous d'enfants ?

1 2 3 4 et plus

Où est-il (sont-ils) scolarisé(s) ?

Ecole

- Ecole Jules Verne
- Ecole Saint Joseph
- Autre

Collège

- Collège René Guy Cadou
- Collège Georges Pompidou
- Collège Saint Joseph
- Autre

Lycée

- Lycée Joubert
- Lycée Emilien Maillard
- Lycée de Briacé
- Lycée Saint Thomas d'Aquin
- Autre

Est-il (sont-ils) inscrit (s) dans une association (sportive, loisirs, culturelle,...)? Si oui précisez.

Oui Non

Si oui :

Êtes vous allocataire CAF ?

Oui Non

Votre (vos) jeune (s) est-il (sont-ils) déjà parti (s) en vacances ?

Oui Non

Si oui, dans quel cadre?

- Vacances familiales
- Voyage scolaire
- Mini-camp/camp
- Autre

A quelle régularité?

- Quelques fois
- 1 fois/an
- 2 fois/ans
- Autre

Où?

- Mer Montagne
- Campagne Étranger
- Autre

Votre (vos) jeune (s) fréquente (nt)-il (s) ou fréquentai (ent) -il (s) un centre de loisirs ?

Oui Non

Votre (vos) jeune (s) fréquente (nt)-il (s) ou participe (ent)-il (s)

à des activités d'un foyer de jeune/club jeune ?

Oui Non

Si oui lequel ?

- Ô tour du Globe (Oudon)
- Accueil libre du bois jauni (Ancenis)
- Centre socio-culturel de la communauté de la commune de Champtoceaux (Drain)
- Autre

Qu'attendez-vous d'un club jeune ? (activités, pédagogie, fonctionnement, cadre,...)

Avis des parents et de leur (s) jeune (s)

.....

.....

.....

.....

.....